

ENTREPRISES

À chacun son *mode de garde* !

Nos solutions pour vos collaborateurs



GROUPE
vyv

Premier acteur français de l'assurance santé, le Groupe VYV a pour vocation de devenir l'acteur référent de l'économie sociale et solidaire, en construisant l'avenir d'une protection sociale et d'une offre de soins toujours plus solidaire et responsable.

L'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV rassemble aujourd'hui 30 000 collaborateurs dans 1 400 structures, œuvrant dans les métiers du médico-social, sanitaire et biens médicaux.

Main dans la Main constitue l'offre de services du Groupe VYV pour les enfants et leurs familles.



Fort de plus de 25 années d'expérience au service des familles, le réseau Main dans la Main développe et gère une gamme complète de services mutualistes dédiés aux familles avec **plus de 110 établissements et services Enfance Famille et un réseau de plus de 1 000 crèches partenaires sur le territoire français.**



Edito

Julie Doye,
Directrice Nationale Enfance Famille
Groupe VYV

76 %

des salariés pensent que bénéficier de solutions d'aide à la parentalité via leur entreprise leur donne envie d'aller au travail

Source Enquête IPSOS juin 2017

45 %

d'entre eux ont recours à des solutions de crèche d'entreprises

Source OPE de la Conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et familiale – Résultats 2018 du volet « employeurs »

42 %

des demandes de places en EAJE* restent non pourvues en France

Source 1^{er} Baromètre Économique de la Petite Enfance (Novembre 2019 – Ernst & Young Advisory)

**Établissement d'Accueil du Jeune Enfant*

Savez-vous qu'il manque plus de 200 000 places de crèche en France ? Cela n'est pas sans impact sur vos salariés ayant des enfants en bas âge. Vous avez les cartes en main pour réduire cette source de stress au sein de vos équipes. Comment ? En proposant à vos collaborateurs des places pour leurs enfants dans une crèche interentreprises ou en créant votre propre structure.

Proposer à vos salariés des solutions de garde d'enfants, c'est favoriser leur équilibre vie personnelle-vie professionnelle. C'est aussi prendre soin de vos équipes, les motiver, les fidéliser et attirer de nouveaux talents. C'est enfin s'engager pour l'égalité femmes-hommes et nourrir votre politique RSE.

Apporter de la sérénité et du bien-être à vos salariés en proposant un service de qualité qui répond à leurs besoins, c'est augmenter la performance économique de votre entreprise. Tout le monde y gagne. Alors, main dans la main, mobilisons-nous pour améliorer le quotidien de vos salariés !

Employeurs responsables, salariés performants

Saviez-vous que 30 % de l'absentéisme des salariés est lié à une défaillance du mode de garde de leurs jeunes enfants ?*

POUR L'EMPLOYEUR

Politiques QVT** et RSE
Attractivité et fidélisation
Réduction des absences
Crédit d'impôt

MARQUE
EMPLOYEUR

POUR LES SALARIÉS

Bien-être et sérénité au travail
Disponibilité
Motivation et efficacité
Stabilité

EQUILIBRE
VIE PRO / VIE PERSO

UN DISPOSITIF GAGNANT - GAGNANT

NOTRE SINGULARITÉ

La gestion mutualiste est au service de l'humain et de la performance, sans parti pris, sans actionnaires à rémunérer, sans course aux profits!

*Source : Rapport du cabinet Gras Savoye Willis Towers Watson 2019, Observatoire de la Qualité de vie au travail

**Qualité de vie au travail.

Nos offres et services

ENSEMBLE, TROUVONS LA SOLUTION ADAPTÉE À VOS BESOINS !

Parce que le bien-être et la sérénité de vos collaborateurs (QVT) sont un levier essentiel de performance collective et d'épanouissement personnel, nous avons à cœur de vous proposer des solutions innovantes répondant à vos besoins et à ceux de vos salariés.



La réservation de places en crèche

- Notre plateforme « La crèche gagne l'entreprise »
- Création de votre crèche

L'accueil en horaires atypiques:

Mamhique



L'accueil ponctuel en crèche

L'accompagnement à la parentalité





La réservation de places en crèche

Main dans la Main vous propose des places en crèche pour vos collaborateurs au sein de son **réseau de 1 000 crèches** en France ou en créant votre propre crèche.

Nous vous accompagnons et vous proposons des solutions sur-mesure et adaptées à vos besoins.

Stop aux idées reçues !

Ce n'est pas une priorité pour les entreprises

FAUX

Au contraire, c'est un véritable **levier de performance** pour les entreprises et un atout indéniable pour votre **marque employeur**.

C'est compliqué à mettre en place

FAUX

Simple et rapide ! Il suffit de réserver un nombre de berceaux en adéquation avec vos besoins et votre budget (diagnostic de besoins gratuit).

C'est réservé aux grandes entreprises

FAUX

Les **avantages fiscaux** sont valables dès le premier salarié. Se préoccuper de ce sujet est avant tout un **choix** de dirigeant.



AVANTAGES FISCAUX POUR L'EMPLOYEUR

L'État a mis en place des mesures fiscales très avantageuses pour que les entreprises puissent donner accès à des places en crèche pour leurs salariés et ce, à un coût très accessible.

Après déduction fiscale, une place coûte en moyenne **250 € PAR MOIS pour l'employeur.**

QUEL EST LE COÛT POUR LE SALARIÉ ?

Le coût est identique à celui d'une crèche municipale.

Bon plan !

50 %
de crédit d'impôt

26 %
d'économie d'impôt

24 %

seulement de reste à charge pour l'entreprise



NOTRE PLATEFORME « LA CRÈCHE GAGNE L'ENTREPRISE »



lacrechegagneentreprise.fr

Cette plateforme digitale innovante permet à vos salariés de bénéficier en deux clics de places dans notre réseau de 1 000 crèches partout en France !

UNE SOLUTION DIGITALE SIMPLE ET PRATIQUE

Simulation du coût réel en fonction de vos contraintes budgétaires et des besoins de vos salariés

Une solution clé en main inédite sur le marché : de l'évaluation fine de vos besoins jusqu'à la mise en place du service auprès de vos salariés.

Géolocalisation des crèches et visualisation des places

Attribution des places en fonction de vos critères d'éligibilité

Un maillage de crèches sans équivalent, accessible depuis la plateforme.

Sélection des crèches par les salariés selon leurs préférences

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

1. Vous indiquez le nombre de berceaux souhaités pour votre entreprise.
2. Vous définissez les critères d'éligibilité de vos salariés.
3. Vos salariés bénéficiaires visualisent les crèches disponibles et émettent leurs vœux.

La relation avec les familles est assurée par un interlocuteur dédié en lien avec votre service RH.



CRÉATION DE VOTRE CRÈCHE

Vous souhaitez créer votre crèche sur-mesure, adaptée aux besoins et aux horaires de vos équipes ?

Que vous disposiez ou non d'un local, nous vous accompagnons de la phase de conception à la mise en service, puis assurons la gestion de votre crèche afin de vous offrir le meilleur service clé en main.



VOTRE CRÈCHE MAIN DANS LA MAIN EN 5 ÉTAPES :

- 1 Assistance à maîtrise d'ouvrage (de la conception à la réalisation de la structure)
- 2 Démarches administratives préalables à l'ouverture : lien avec les organismes de tutelle (PMI, CAF) et recrutement de professionnel.le.s...
- 3 Accompagnement à la mise en place des critères d'attribution
- 4 Exploitation de l'établissement et reporting de l'activité
- 5 Recherche éventuelle de réservataires complémentaires

L'accueil en horaires atypiques : Mamhique*

Main dans la Main a créé ce dispositif unique et innovant de garde d'enfants qui répond aux besoins spécifiques des parents ayant des horaires de travail décalés : **tôt le matin, tard le soir, la nuit, les week-ends et les jours fériés.**



Mamhique*, c'est notre solution d'intermédiation et de soutien à l'entreprise, aux parents et aux professionnels. Nous vous proposons un accompagnement personnalisé :

- Dans l'organisation et le suivi des solutions adaptées aux rythmes des familles pour faire garder leurs **enfants âgés de 0 à 12 ans** via un.e assistant.e maternel.le agré.e ou par un.e intervenant.e au domicile familial **pour toute la fratrie.**
- Dans la mise en place du reversement aux familles d'un financement de l'entreprise pour compenser une partie du surcoût lié à l'accueil des enfants en horaires atypiques.

Une offre exclusive : MAMHIQUE

- Evaluation par nos conseillers Main dans la Main
- Mise en place de la solution personnalisée et adaptée, en complément des modes d'accueils standards
- Intervention de notre réseau professionnel d'assistant.e.s maternel.le.s et garde de domicile
 - Adaptation aux besoins de la famille
 - Maillage territorial garanti

* Modes d'accueil mutualisés en horaires atypiques.

Témoignages

Ce service clé en main nous aide à mettre une solution en place sans que nous ayons beaucoup d'énergie à y investir. C'est un dispositif gagnant-gagnant qui permet d'avoir des employés qui se sentent bien au travail.

Jean-Louis N.,
gérant de magasin Biocoop

Comme j'éleve seule ma fille et que mes horaires sont très larges, je ne trouvais personne pour la garder. Ce dispositif tombe à pic !

Hélène R.,
hôtesse de caisse

Vous êtes dirigeant ou DRH et vous ne connaissez pas le nombre de vos salariés potentiellement intéressés par ce dispositif ? Contactez-nous pour la réalisation d'un diagnostic.

J'étais soucieuse à l'approche des 6 ans de ma fille car la CAF ne fournit plus d'aide au-delà de cet âge. J'ai été rassurée de savoir que mes employeurs allaient pouvoir prendre en charge une partie du coût de garde.

Delphine J.,
infirmière en centre hospitalier



L'accueil ponctuel en crèche

Ce service permet une prise en charge des enfants de vos collaborateurs dans les situations où ils ne pourraient pas faire appel à leurs modes de garde habituels.

ACCUEIL D'URGENCE

L'assistante maternelle d'un salarié est en arrêt pour 2 semaines.

> Une place est trouvée pour un accueil 5 jours par semaine de 8h à 18h dans une crèche à proximité du domicile de la famille.

ACCUEIL COMPLÉMENTAIRE

Une salariée à 80% qui ne travaillait pas les mercredis repasse à 100%. Son mode d'accueil en place ne peut pas intégrer le mercredi.

> Une place est trouvée pour un accueil tous les mercredis de 9h à 18h dans une crèche à proximité du domicile de la famille.

12

L'accompagnement à la parentalité

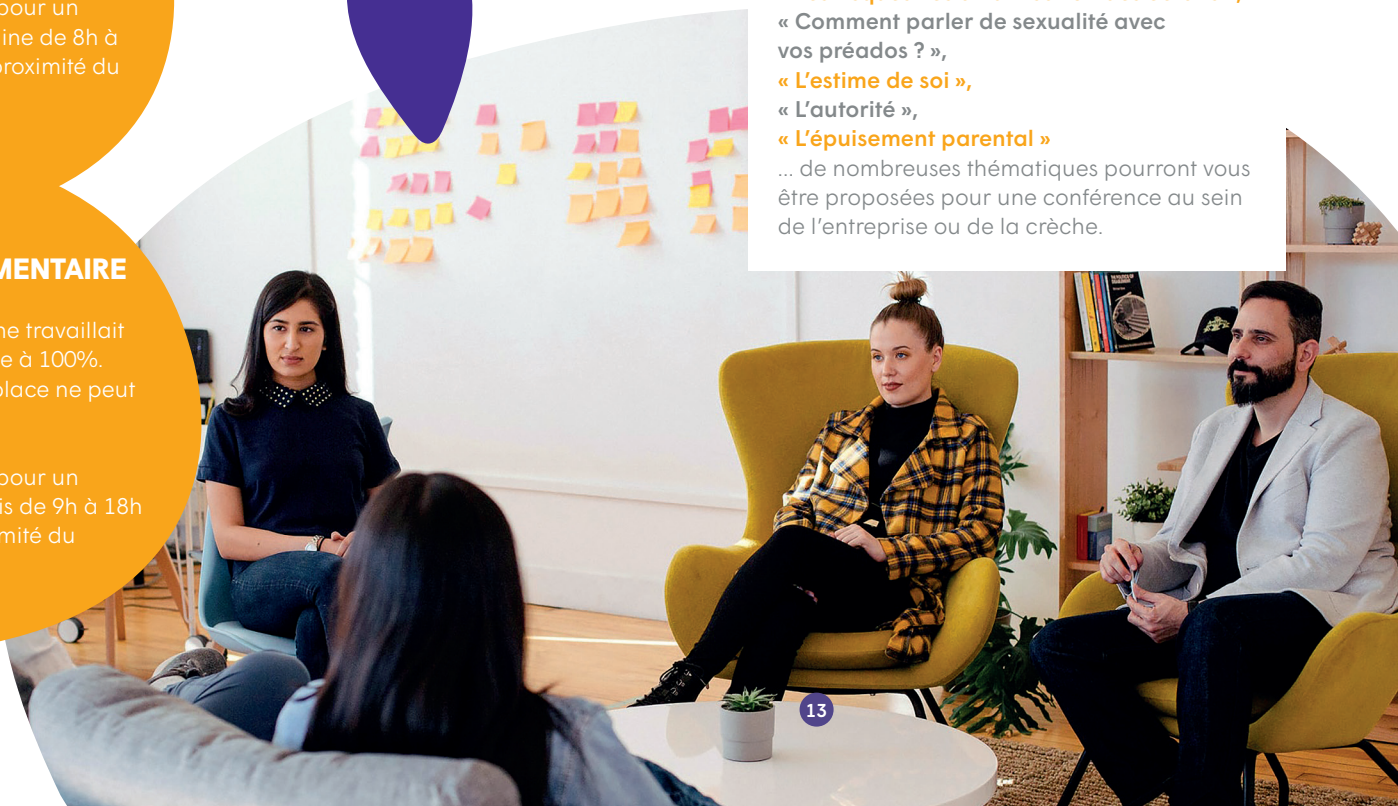


En tant qu'acteur engagé pour l'enfance, nous organisons des conférences et rencontres pour accompagner entreprises et collaborateurs autour de thématiques liées à la parentalité et à l'enfance (de 0 à 18 ans). Véritables moments de cohésion entre collaborateurs, ces événements permettent d'échanger autour de thématiques communes aux salariés-parents.

« Comment déceler les émotions de votre bébé ? »,
« Comment masser votre bébé ? »,
« Les risques liés à l'utilisation des écrans »,
« Comment parler de sexualité avec vos préados ? »,
« L'estime de soi »,
« L'autorité »,
« L'épuisement parental »

... de nombreuses thématiques pourront vous être proposées pour une conférence au sein de l'entreprise ou de la crèche.

13



Projet éducatif

Nos grandes orientations

Pour les enfants

Au quotidien, nous souhaitons :

- Développer la **confiance** et l'**estime de soi** de chaque enfant
- Favoriser l'**expérimentation** à travers les notions de plaisir, de découverte et de curiosité
- Promouvoir la **santé** au cœur de notre accompagnement pour le **bien-être** de l'enfant et de sa famille
- Accueillir la **différence**

Pour nos professionnels

Nous valorisons le **savoir-faire** et le **savoir-être de nos équipes** pluridisciplinaires en veillant à leur reconnaissance et en accompagnant leur montée en compétences.

Pour les familles

Nous sommes à la disposition des familles afin de valoriser et accompagner leur **potentiel de ressources parentales**. Être à l'écoute est notre priorité.



Pour tous !

Nos établissements sont des manufactures à liens, des lieux de vie porteurs d'une démarche éco-responsable.



N'attendez plus
et contactez nous !

**NOS ÉQUIPES SONT LÀ POUR
VOUS GUIDER DANS VOTRE PROJET.**

Numéro vert : 0 800 08 63 01
contact@main-dans-la-main.fr
www.main-dans-la-main.fr

Main dans
la Main,
c'est :

- Plus de 110 établissements dédiés à l'enfance et à la famille
- Un réseau de plus de 1 000 crèches, en croissance partout en France
- 1 300 professionnels

